



Hautes-Pyrénées

Adresse : 30ter, rue Régiment de Bigorre – 65000 TARBES

Courriel : epudf65@gmail.com

Permanence téléphonique : 06 45 23 09 36

Président du CP Gérard Seel : 06 15 58 91 45

LETTRE PAROISSIALE – Avril 2024

- **Edito**

Ne baissons pas les bras !

L'actualité présente n'appelle pas a priori à l'optimisme, ce n'est pas la moindre des évidences...

Notre planète, et l'humanité qu'elle abrite, sont en souffrance.

En de nombreux endroits, les droits élémentaires des populations sont bafoués, l'égoïsme et l'individualisme portés au pinacle l'emportent sur l'altruisme et le souci de l'autre, ciments pourtant indispensables de tout ce qui permet aux peuples de faire société durable, attentive, aidante, porteuse d'avenir.

Nos démocraties vacillent sous les coups de boutoir de forces basées sur la tromperie, la spoliation des richesses naturelles, la convoitise, la perte des fondamentaux humains.

Face à cette adversité, et sans faiblir, l'espérance doit nous habiter; malgré le cheminement difficile de l'homme - longue suite d'apprentissages sociaux pas toujours réussis, souvent destructeurs mais à chaque fois objets de rebondissements pour une quête vers un monde que l'être humain souhaite toujours plus supportable - force est de constater que seule semble persister sans faillir à travers maintenant quelques deux mille ans, ce message de paix et d'amour qui porte la foi de tant de populations.

Avec une fidélité sans faille, Dieu offre ainsi à sa création sa bienveillance indéfectible, son amour inconditionnel, comme il l'a affirmé dès les temps anciens, pour le renouveler d'une façon éclatante il y a deux mille ans, par son fils, et la proposition de son message d'amour.

Pâques, comme chaque année, vient rappeler à tous les chrétiens la force de cette présence aimante.

Sachons être témoins, au travers de nos comportements, et malgré nos faiblesses, de cette fidélité sans faille que Dieu délivre à sa création, pour être co-acteurs de l'avenir de notre humanité, au service d'un monde plus beau que nous avons à retourner à un Dieu mendiant d'amour

Sachons répondre à la confiance que Dieu nous témoigne

Sachons rechercher au sein de nos familles, dans nos environnements professionnels, nos communautés d'église, nos engagements, les chemins qui mènent à la conciliation, à l'écoute, au respect de l'autre, à la Vie.

Claude Osdoit

• Échos de l'assemblée générale et du conseil presbytéral du 10 mars 2024

9h30: Accueil et élargement - 10h00: Culte - 10h30: Début de l'assemblée générale

Les membres de l'association culturelle de l'Eglise protestante unie de France en Hautes-Pyrénées (EPUDF 65), régulièrement convoqués, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, conformément aux statuts, le 10 mars 2024 au temple, 30ter Avenue du Régiment de Bigorre à Tarbes.

En préambule la secrétaire du conseil presbytéral lit la déclaration de foi de l'Eglise protestante Unie de France.

Après élargement, il est constaté **32 votants (dont 8 pouvoirs)** : majorité à 17 votes.

Délibération 1 : élection du bureau par acclamation

Le bureau de l'AG est élu, présidente : Nadine Revial, Questeurs : Jean-Louis Revial, Etienne Pelletier, Secrétaire : Rémi Cabanac.

Délibération 2 : approbation du PV 5 mars AG 2023

Le CP diffusera sur les media internes l'extrait modifié du PV de l'AG 2022.

Le PV de l'AG 2023 est discuté sur la partie introductive, une demande de modification est discutée mais non suivie.

Le PV de l'AG 2023 en l'état est voté à 24 voix pour, 4 voix contre.

Vie de l'association

Le rapport moral est donné par le président du conseil presbytéral, Gérard Seel qui souligne nous ne communiquons jamais trop au sein de notre assemblée. L'écoute mutuelle est la motrice de la réconciliation en cours. Le CP est toujours ouvert pour recevoir et échanger avec chaque membre qui en exprime le souhait. Gérard remercie toutes les personnes qui ont donné de leur temps, de leur argent ou de leur talent dans les activités de notre église dont le dynamisme est formidable.

Délibération 3 : rapport d'activité 2023

Nadine Revial rappelle que le rapport d'activité est transmis à la préfecture qui vérifie que les activités de l'association culturelle sont en adéquation avec le dossier culturel, ce qui explique la structuration actuelle du rapport d'activités séparant les activités culturelles propres et cultuo-culturelles. Les activités ne sont, évidemment, pas hiérarchisées par le CP.

Chacun est invité à exprimer son avis sur les événements et les tensions de l'année passée, les rôles et les responsabilités des parties prenantes ; membres de l'association et CP. Des avis contrastés sont exprimés. Ce moment de partage est conclu en rendant grâce à l'activité du CP qui se retire cette année.

Délibération 4 : rapport financier 2023

La trésorière Emmanuelle Pouban présente le rapport financier 2023, répond aux questions et remercie l'assemblée pour ses contributions financières grâce auxquelles l'association culturelle vit année après année. La lecture du rapport de la révision des comptes par Danièle DIERX est donnée par Gérard Seel. L'année se solde par un déficit de -2171,81€. Le nombre de personnes faisant des dons nominatifs diminue. **L'AG donne quitus au CP pour les comptes 2023 (28 voix pour, 0 contre).**

Délibération 5 : budget prévisionnel 2023

Le budget est présenté par Emmanuelle Pouban, ligne à ligne, dépenses puis recettes. L'assemblée générale est appelée à voter le budget prévisionnel. **Approuvé à la majorité (28 voix, 0 contre).**

Délibération 6 : affectation du résultat des comptes

Le résultat financier 2023 est de -2171,81€. Le CP propose de l'affecter à la réserve générale. **L'assemblée vote ces affectations telles que proposées par le CP (28 voix pour, 0 contre).**

Délibération 7 : élection du nouveau conseil presbytéral

Les membres du conseil presbytéral candidats sont présentés au vote.

Linda Akamsé-Ebo, R. Cabanac, Emmanuelle Pouban, Nadège Pelletier, Claude Osdoit, Gérard Seel. Se présentent plus en détail les deux membres entrant dans le conseil. Claude Osdoit et Nadège Pelletier.

Tous les conseillers sont élus au conseil presbytéral à la majorité des voix.

Clôture de l'assemblée générale par une bénédiction du célébrant R. Cabanac.

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la présidente de l'AG clôt l'assemblée générale 2023 à 13h05

La modification du PV AG 2022 mentionnée dans la délibération 2 est la suivante.

1ere version, avant discussion à l'AG du 8 mars 2023 :

Point 3: Questions liées aux activités mentionnées dans le Lien n°91.

Stéphane Rémy donne un compte-rendu sur les activités du Cluquet en contraste avec l'article du Lien et pose deux questions : 1- l'association Le Cluquet doit-elle encore faire partie des activités EPUDF65 ? 2- Est-ce normal que des membres usagers de l'EPUDF 65 ne puissent pas voter aux AGs ? N. Reval relève des contradictions dans les propos. Diane Fourel répond : une convention est à l'étude entre Le Cluquet et l'Entraide protestante. Les statuts définissent les droits, devoirs et modalités d'exclusion des membres. Le Président de séance clôt la discussion en soulignant que cela ne concerne pas directement l'AG de l'EPUDF 65.

2e version, après discussion à l'AG du 8 mars 2023 :

Point 3: Questions liées aux activités mentionnées dans Le Lien n°91.

Stéphane Rémy donne un compte-rendu sur les activités du Cluquet en contraste avec l'article du Lien et pose deux questions : 1- l'association Le Cluquet doit-elle encore faire partie des activités mentionnées dans le lien EPUDF65, en absence de convention entre les deux associations ? 2- Est-ce normal que des membres usagers de l'EPUDF 65 ne puissent pas voter aux AG ? N. Reval relève des contradictions dans les propos. Diane Fourel répond : une convention est à l'étude entre Le Cluquet et l'Entraide protestante. Les statuts définissent les droits, devoirs et modalités d'exclusion des membres, ainsi que le droit de vote de chacun. Le Président de séance clôt la discussion en soulignant que cela ne concerne pas directement l'AG de l'EPUDF 65.

- **Messages du conseil presbytéral suite à l'AG du 10 mars 2024**

A la suite de l'assemblée générale, le nouveau conseil presbytéral s'est réuni avec un seul point à l'ordre du jour : élection du bureau et nomination des délégués au consistoire et synode.

Président: L'appel à candidature au poste de président ne produit qu'un seul candidat, élu par acclamation, **Gérard Seel**

Vice-Présidente : L'appel à candidature au poste de président ne produit qu'une seule candidate, élue par acclamation, **Linda Akamse Ebo'o**

Trésorière : L'appel à candidature au poste de trésorier ne produit qu'une seule candidate, élue par acclamation, **Emmanuelle Poublan**

Secrétaire : L'appel à candidature au poste de secrétaire ne produit qu'un seul candidat, élu par acclamation, **Rémi Cabanac**

Délégations au consistoire : sont nommés à l'unanimité aux postes de délégués au consistoire, Titulaire : **Gérard Seel**

Suppléant : **Claude Osdoit**

Délégation au synode régional : Titulaire : **Gérard Seel** Suppléant : non choisi

Le nouveau bureau de l'association culturelle a été déclaré à la Région EPUDF Sud-Ouest et à la préfecture.

Le conseil presbytéral souhaite remercier tous les membres de notre l'assemblée qui ont fait l'effort de se déplacer ou qui ont délégué leur vote à un tiers pour l'AG. L'année 2023 a été compliquée pour le conseil presbytéral précédent comme cela a été multiples fois exprimé au moment du partage en AG.

Le conseil presbytéral renouvelle son souhait d'être ouvert. Que tous se sentent libres d'échanger avec lui!

Le conseil presbytéral se réjouit d'entrer au service de la communauté dans un esprit de bienveillance, de sollicitude et d'empathie. Il aura à cœur d'œuvrer à l'unité de notre assemblée. Il s'attachera :

- Au recrutement d'un nouveau Pasteur
- A l'accompagnement des différentes activités menées au sein de la paroisse
- A la célébration des grands temps spirituels et liturgiques.
- Au suivi des dossiers de travaux immobiliers.

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, veuillez en informer le secrétaire du conseil presbytéral, Rémi Cabanac par courriel (epudf65@gmail.com), par téléphone 06 15 58 91 45, ou de vive voix.

- **Activités d'Église**

Les cultes et activités ont lieu au temple, 30 ter avenue du régiment de Bigorre à Tarbes, sauf mention spéciale.

<https://calendar.google.com/calendar/embed?src=eg.reformee.65%40gmail.com&ctz=Europe%2FPa>

AVRIL 2024

Mercredi 3 avril à 20h30 : partage biblique

Dimanche 7 avril 10h30 : culte

Dimanche 7 avril 14h30 : « le pic du Midi, sentinelle de l'environnement et du changement climatique » conférence de Rémi Cabanac, directeur de l'Observatoire du pic du Midi. (Temple de Tarbes)

Mercredi 10 avril 10h30 : groupe interreligieux
(mosquée de Tarbes)

Mercredi 10 avril 19h : groupe de prière
(Temple de Tarbes)

Dimanche 14 avril 10h30 : culte

Dimanche 21 avril 10h30 : culte

Mercredi 24 avril 19h : groupe de prière
(Temple de Tarbes)

Dimanche 28 avril 10h30 : culte

Mardi 30 avril 19h00 : conseil presbytéral

MAI 2024

Mercredi 1 mai 20h30 : Partage biblique

Dimanche 5 mai 10h30 : culte

Mercredi 8 mai 19h : groupe de prière
(Temple de Tarbes)

Dimanche 12 mai 10h30 : culte

Lundi 13 mai 10h30 : culte

Dimanche 19 mai 10h30 : culte

Mercredi 22 mai 19h : groupe de prière
(Temple de Tarbes)

Dimanche 26 mai 10h30 : culte

DIMANCHE 7 AVRIL 2024
14H30
AU TEMPLE DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE
FRANCE DE TARBES



CONFÉRENCE ANIMÉE PAR

RÉMI CABANAC
DIRECTEUR SCIENTIFIQUE DE L'OBSERVATOIRE DU PIC DU MIDI

30TER RUE DU RÉGIMENT DE BIGORRE
65 000 TARBES



Tous les cultes sont également retransmis par téléphone.

Il vous suffit de composer le numéro suivant : 01 84 14 15 17 suivi du code 918064#

Merci d'envoyer vos dons à **Emmanuelle Pouban**, 67 boulevard Jean Moulin, 65000 TARBES

Tél : 06 72 66 75 81 – epouban@gmail.com

Chèques à l'ordre de l'Église Protestante Unie de France en Hautes-Pyrénées (EPUdF en HP).

Si vous le pouvez, merci de privilégier les virements ! IBAN FR76 1027 8022 6500 0217 8000 210

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, veuillez en informer le secrétaire du conseil presbytéral, Rémi Cabanac par courriel (epudf65@gmail.com), par téléphone 06 15 58 91 45, ou de vive voix.